

Mairie de Dompierre-sur-Veyle

1 Place du Village

01240 Dompierre-sur-Veyle

Tél. 04 74 30 31 81

Fax 04 74 30 36 61

Mail : mairie@dompierre-sur-veyle.fr

CIMETIERE DE DOMPIERRE SUR VEYLE

REPRISE DE CONCESSION A L'ABANDON

Le Maire de Dompierre sur Veyle donne avis qu'en application des articles L 2223-17, R 361-18 et R 361-21 à R 361-34 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera procédé le **24 avril 2017 à 14h** au cimetière communal de Dompierre sur Veyle au constat d'abandon dans lequel se trouve la concession :

- n°49/G396
- acquise le 28 octobre 1928
- par Monsieur Mathieu PAGE
- abritant la sépulture particulière de Madame PAGE née BOUVIER

Les personnes ayant la qualité d'ayant droit à cette concession (sous réserve de justifications de ces droits) sont invitées à assister au constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Fait à Dompierre sur Veyle,
Le 23 mars 2017
Le Maire, Jean BERARD

